

Intervention de José Sócrates au Parlement européen (Strasbourg, 11 juillet 2007)

Source: Parlement européen. Intervention de Monsieur le Premier-ministre, José Sócrates au Parlement européen, Présentation du programme de la présidence portugaise. Strasbourg: Parlement européen, 11.07.2007. 11 p.

<http://www.ue2007.pt/NR/rdonlyres/0F371628-7934-4E06-86A6-9A05749644B5/0/PM11jul07PEStbgrev7FrFIN.pdf>.

Copyright: (c) Parlement européen

URL: http://www.cvce.eu/obj/intervention_de_jose_socrates_au_parlement_europeen_strasbourg_11_juillet_2007-fr-b68a97e4-2165-42c7-a727-968d6cc7b6b3.html

Date de dernière mise à jour: 05/09/2012

Intervention de Monsieur le Premier-ministre, José Sócrates au Parlement européen: Présentation du programme de la présidence portugaise (Strasbourg, 11 juillet 2007)

Monsieur le président du PE (mon cher Hans-Gert Pöttering),
Monsieur le président de la Commission européenne (mon cher José Manuel Durão Barroso),
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Illustres invités,

1. Salutations

En ce début de semestre de la présidence portugaise, je souhaiterais réaffirmer devant les représentants légitimes des citoyens européens l'idée-force qui nous anime : nous voulons une Europe plus forte pour un monde meilleur ! Pour ce faire nous avons pris un engagement clair : nous ferons tout ce qui est à notre portée pour dépasser le moment de doute et d'incertitude que le projet européen traverse. Et nous vous demandons ici, à tous, au siège-même de la démocratie européenne, Mesdames et Messieurs les parlementaires, que vous nous accompagniez dans cet objectif commun !

Le Portugal n'est pas un pays fondateur des Communautés européennes, comme vous le savez. Par contre, lorsque nous avons rétabli la démocratie dans notre pays en 1974, après quarante-huit années de régime autoritaire, notre principal objectif était justement l'adhésion à la Communauté européenne, à l'époque. Ce qui a pu être concrétisé en 1986. Au moment où nous assumons pour la troisième fois la présidence du Conseil des ministres de l'Union, je voudrais réaffirmer devant vous la détermination et l'engagement du gouvernement portugais quant à la défense et à l'approfondissement des valeurs de paix, de liberté, de solidarité et de prospérité qui ont inspiré les pères fondateurs en 1957. Autant de valeurs que nous venons tous ensemble, alors que nous sommes 27 Etats-membres et presque 500 millions de citoyens, de réaffirmer à Berlin, en mars dernier.

Je suis certain que ce semestre marquera l'issue des impasses et des blocages qui persistent depuis trop longtemps autour du projet européen. Si le projet d'intégration européenne sert d'exemple à de nombreux peuples et à de nombreux pays aux quatre coins de la planète, le fait est qu'ils ont du mal à comprendre l'impasse qui nous a frappés et ils sont parmi les premiers à demander à l'Union européenne de jouer un rôle plus actif et de premier plan. J'ai, pour ma part, toujours vu le projet européen comme un projet politique des plus cruciaux et généreux de notre époque. La construction de l'Europe est importante pour l'économie européenne, pour la promotion des valeurs européennes et pour les citoyens européens. Elle l'est tout autant pour relever les défis mondiaux, pour saisir les opportunités en ces temps de mutation et pour construire un monde plus stable, plus juste et plus développé. Mais ce ne sont pas seulement les peuples européens qui ont besoin d'une Europe forte. C'est le monde entier qui a besoin d'une Europe dont la voix se fasse entendre. Le succès d'une présidence est toujours tributaire de la clarté de son programme. Pour nous, les priorités sont bien définies : la réforme des traités ; un agenda visant la modernisation des économies et des sociétés européennes ; et le renforcement du rôle de l'Europe dans le monde.

2. La réforme des traités

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Le principal défi de ce semestre consiste, donc, à reprendre le processus de réforme des traités selon les termes du mandat adopté lors du dernier Conseil européen. C'est avec plaisir que je souligne et salue, ici, le mérite de la stratégie et de la négociation suivies par la chancelière allemande, Angela Merkel, que nous avons sans cesse soutenue au cours des six derniers mois. J'aimerais encore remercier les positions claires que ce Parlement a prises, notamment la résolution adoptée dans le cadre du rapport Barón-Crespo-Brok incitant les Etats-membres à parvenir à un accord afin de préserver pour l'essentiel l'ambition du Traité constitutionnel et d'accommoder les signes émis lors des referenda français et néerlandais.

La percée intervenue lors du dernier Conseil européen n'a été possible que grâce à l'impulsion apportée par

Le Parlement européen, qui a su, sur cette matière, présenter une position forte, cohérente et constructive, sans se résigner à l'impasse.

L'accord obtenu lors du Conseil européen des 21 et 22 juin derniers s'est traduit en un mandat clair et précis, ce que le Portugal a toujours jugé être indispensable. Nous sommes à présent en mesure d'aller de l'avant.

Pourtant je n'en doute point : le moment décisif se situe en octobre 2006, lorsque les Chefs de gouvernements des trois pays dont se compose le trio des présidences – l'Allemagne, le Portugal et la Slovénie – ont convenu d'inscrire à leur programme conjoint la résolution de l'impasse institutionnelle comme toute première priorité. A ce stade, peu jugeaient cet objectif atteignable. Le fait est que cet objectif est à notre portée à présent.

Nous prenons donc le départ avec confiance. Il nous revient de parachever cette tâche : transformer le mandat en nouveau traité. Je sais bien que nous aurons à mener un travail de négociation et de concertation ardu et exigeant. Je suis prêt à faire face aux problèmes qui risquent de poindre, surtout, en fin de parcours. Mais je sais que nous pouvons y parvenir. Une chose est claire. Notre mandat ne consiste pas à amender le mandat, mais à transformer ce mandat en traité.

Ce mandat laisse transparaître clairement ce qui est écarté du précédent Traité constitutionnel, ce qui en est retenu dans le Traité réformateur et ce qui se greffe de façon novatrice par rapport au Traité de Nice.

Et ce que nous avons de mieux à faire, c'est de saisir cette échéance politique. D'avancer vite. Si bien que j'ai décidé d'ouvrir la Conférence intergouvernementale le 23 juillet prochain, en marge du Conseil affaires générales et relations extérieures. Ce jour-là nous distribuerons un projet de Traité élaboré en fonction des instructions détaillées au titre du mandat.

Au cours de la même semaine, nous convoquerons des réunions d'experts juridiques pour analyser le texte et déceler d'éventuelles difficultés. La réunion informelle des ministres des Affaires étrangères, les 7 et 8 septembre, permettra de faire le point quant à l'état d'avancement des travaux. Notre intention est de travailler activement en vue d'arriver à un accord sur le Traité lors du Conseil européen informel des 18 et 19 octobre, à Lisbonne. Je crois que ce calendrier est celui qui s'adapte le mieux à l'esprit et à la volonté de toutes les institutions européennes et aussi celui qui sert le mieux les intérêts de l'Union.

Pour atteindre cet objectif je compte sur le Parlement européen. Tant et si bien que je me suis prononcé pour que le Parlement européen compte à la Conférence intergouvernementale sur trois représentants, ce qui assurera davantage de représentativité à cette Chambre.

Pour ces mêmes raisons, je proposerai que le Parlement européen soit représenté par son président lors de chaque séance, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernements, de ladite Conférence intergouvernementale.

Je sais pouvoir compter sur toutes les institutions. Je remercie d'ores et déjà la Commission européenne et la Banque centrale européenne de l'émission rapide de leurs avis respectifs.

Et je remercie le Parlement européen des efforts déployés afin que son avis favorable puisse être approuvé dès aujourd'hui, ce qui complèterait les conditions nécessaires à l'ouverture de la Conférence intergouvernementale.

Je compte encore sur la volonté et l'engagement de tous les Etats-membres. Nous sommes en plein moment de convergence, les institutions s'unissent pour qu'une décision intervienne rapidement au sujet du traité et constitue un signe clair de confiance et de détermination de l'Europe qui entend avancer dans son projet d'Union.

3. Un agenda visant la modernisation de l'économie et de la société européenne

Cependant, la réforme des traités ne correspond qu'à une partie des tâches qui s'imposent à l'Europe dans

les mois à venir. En effet, outre les questions d'ordre institutionnel, les citoyens européens demandent des réponses aux questions qui les concernent plus directement et ils attendent que l'Europe produise des résultats concrets qui marquent la différence et concourent à améliorer leurs conditions de vie.

L'Europe doit miser davantage sur un l'agenda de la modernisation.

Il y environ sept ans, António Guterres, alors Premier-ministre du Portugal, est venu présenter devant cette Chambre la Stratégie de Lisbonne, qui fait office de feuille de route pour la modernisation de l'économie et de la société européennes.

C'est donc avec satisfaction que je vous annonce que la « Stratégie de Lisbonne » se situera, une nouvelle fois, au centre de nos préoccupations. La stratégie définie en l'an 2000 dans le but de renforcer la compétitivité grâce à la cohésion sociale, en misant sur les connaissances et l'innovation reste le bon chemin à suivre et garde le soutien des principales forces politiques européennes.

Les résultats des réformes économiques prennent parfois du temps à s'afficher. Mais ils commencent à pointer clairement derrière une tendance plus consistante de croissance dans l'espace européen. Il faut cependant renforcer sa mise en œuvre, en assortissant mieux tous les nouveaux outils adoptés en 2005, ce qui concerne les programmes nationaux de réformes, les programmes communautaires et les fonds structurels.

Nous entendons contribuer activement à un nouveau cycle de l'Agenda de Lisbonne, qui devra être approuvé au printemps 2008, sous la présidence slovène. Sachant que nous préparerons ce nouveau cycle tout en veillant à l'équilibre entre les trois volets de cet Agenda : le volet économique, le volet social et le volet environnemental.

La révision du marché intérieur permettra de mettre en exergue la compétitivité des entreprises, l'ouverture des marchés et l'élimination des charges contextuelles (en portant une attention particulière à la contribution du gouvernement électronique), ainsi que de faire participer les industries culturelles à la création d'emplois, à la croissance économique et à l'innovation.

Le prochain semestre sera aussi très important pour ce qui est des options de politique énergétique et environnementale. A ce propos, l'Europe ne peut avoir qu'un seul objectif : maintenir le leadership dans le domaine environnemental et, en particulier, dans le combat à l'aune des changements climatiques.

Dans ce contexte, nous nous acquitterons de l'objectif visant à promouvoir le débat portant sur un plan d'action technologique en matière d'énergie et d'environnement - en mettant la tonique sur la question de l'efficacité énergétique -, et nous soulignerons le rôle des biocarburants. En particulier, à partir de la relation qui s'est établie dans le cadre du premier Sommet Union Européenne-Bésil.

De cette façon, nous introduirons encore dans l'agenda européen le thème concernant la pénurie d'eau ainsi que celui des situations de sécheresse, et nous continuerons à préparer la position de l'Union en vue de la conférence qui se destine à débattre le cadre de référence post-Kyoto. Nous lancerons aussi le débat permettant d'instaurer les bases effectives d'une politique maritime européenne.

A l'instar, nous voulons donner à la dimension sociale de la « Stratégie de Lisbonne » l'importance et la visibilité qu'elle mérite. Dix ans se sont maintenant écoulés depuis le lancement de la « Stratégie européenne de l'emploi », il nous semble essentiel de lancer un débat sur les meilleurs modes de coordination des politiques de l'emploi, afin de favoriser la création durable de postes de travail dans le contexte actuel de compétition à l'échelle mondiale. Cette ligne d'action de la présidence portugaise devra s'articuler de près avec la qualification des ressources humaines, la conciliation entre travail et vie familiale, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Le modèle social européen, de par la diversité qui le distingue, suppose une réflexion conjointe quant à la viabilité des systèmes de pension-retraite, et doit identifier les réformes à apporter au marché du travail et

aux systèmes de protection compte tenu des risques sociaux sous-jacents. Dans ce contexte, le débat sur ladite la “flexisécurité” devra viser des solutions à la fois intégrées et équilibrées, en faisant en sorte qu’elles se traduisent, dans la pratique, par des principes généraux et communs au plan européen, tout en prenant en considération la diversité des réalités sociales des différents Etats-membres de l’Union.

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Pour la présidence portugaise, une des valeurs structurantes du projet européen repose sur le tandem liberté-sécurité, des éléments indissociables l’un de l’autre.

Dans ce contexte, le **renforcement de la coopération policière et judiciaire concernant la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée sera une priorité de la présidence.**

Le terrorisme demeure une des principales menaces à la paix et à la sécurité internationale. Mais les démocraties ne craignent pas le terrorisme et savent être fermes face à cette menace. Si nous voulons un bon exemple de fermeté, il suffit de penser à celui qui vient d’être donné, la semaine dernière, par le gouvernement britannique, à l’égard duquel j’exprime ici la solidarité de tous les pays de l’Union.

La lutte contre le terrorisme doit, de ce fait, rester un objectif commun à l’ensemble des Etats-membres. Parce que seule la coopération européenne permettra de prévenir, de protéger et de traquer le terrorisme.

La présidence portugaise œuvrera à la concrétisation des initiatives en cours dans le cadre de la Stratégie de l’Union européenne contre le terrorisme, pour s’acquitter du Plan d’action de lutte contre le terrorisme et pour continuer la mise en oeuvre de la stratégie contre le radicalisme et le recrutement des terroristes, et qui fera l’objet d’une révision pendant ce semestre-ci.

Nous estimons, donc, qu’il est urgent de remplacer M. DeVries et de définir les moyens et le mandat qui lui permettent de mener efficacement sa mission.

Il n’y a pas de liberté sans sécurité. C’est une leçon que l’Histoire nous laisse. C’est pourquoi il est essentiel que l’Union se dote d’une politique de sécurité afin de préserver la nature ouverte et tolérante des sociétés européennes.

Je ne vous cacherai pas ma fierté en vous disant que c’est le Portugal qui a proposé la solution technologique (SIS-ONE4ALL), du reste c’est une société portugaise qui l’a conçue, pour que les nouveaux Etats-membres puissent adhérer pleinement à l’espace Schengen et pour que les frontières avec ces pays puissent disparaître à l’issue de la présidence portugaise.

Nous accomplissons, de la sorte, l’une des plus grandes aspirations européennes : la libre circulation des personnes dans l’espace de l’Union.

Mais je voudrais encore ajouter un mot au sujet de la politique d’immigration. Nous porterons une attention toute particulière à ce thème au cours de notre présidence, L’Europe est aujourd’hui un espace d’accueil pour des millions d’immigrants qui y habitent, y travaillent, y élèvent leurs enfants et dont la contribution à la croissance économique européenne est indispensable.

Il faut, en conséquence, que nous établissions une politique d’immigration européenne qui aille à l’encontre de l’immigration clandestine, une politique d’inclusion et d’insertion des immigrants légaux et une coopération effective avec les pays d’origine qui permette de réguler les flux migratoires à l’avantage de tous.

Seule une politique qui agisse aussi bien au niveau point de départ que d’arrivée, sur les causes et les effets, pourra être à la hauteur de la dimension du phénomène et en accord avec nos valeurs et nos responsabilités.

4. Le renforcement du rôle de l'Europe dans le monde

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Le moment que nous vivons actuellement au niveau international impose à l'Union européenne d'assumer des responsabilités particulières. L'Union doit jouer un rôle international de premier plan, fondé sur les valeurs inhérentes au droit international, au respect mutuel, au dialogue et à la concertation. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons répondre aux attentes de la communauté internationale quant à une implication engagée et cohérente de l'Union sur les grands thèmes internationaux.

Au cours de ce second semestre 2007, plusieurs décisions portant sur des questions délicates de l'agenda mondial convergent et ne peuvent plus être reportées - avenir du Kosovo ; au dossier nucléaire de l'Iran ; à la crise humanitaire au Darfour. Et puis, un ensemble de sommets bilatéraux qui se revêtent d'une importance considérable avec : l'Inde, la Chine, la Russie et l'Ukraine. Les rapports avec les Etats-Unis dans le cadre défini par le Sommet de Washington, pendant la présidence allemande, fera l'objet d'un suivi soutenu compte tenu du poids stratégique de la relation transatlantique.

Nous assumerons, dans tous ces cas de figure, les responsabilités qui sont du ressort de la présidence en articulation étroite avec le Haut-représentant chargé de la politique étrangère, Javier Solana, et avec la Commission européenne.

Il y a, cependant, trois initiatives dans le domaine de la politique étrangère européenne que la présidence portugaise entend marquer de son sceau : le sommet avec le Brésil, le sommet avec l'Afrique et les conférences euro-méditerranéennes (dans différents domaines : les migrations ; l'énergie ; les affaires étrangères ; l'économie, les finances et le commerce).

Au cours de cette première semaine de présidence, nous avons déjà tenu le sommet avec le Brésil, dans le but d'élever nos relations à l'échelon supérieur en termes de connaissance mutuelle et de rétrécissement de la coopération sur tous les plans. Cette initiative nous est particulièrement chère, car en tant que Portugais, nous partageons la même langue et un vaste pan de notre culture et de notre histoire avec le Brésil. Nous entendons ainsi mettre en place les conditions politiques qui, comme cela se produit déjà par rapport à d'autres puissances économiques émergentes, permettront d'institutionnaliser à l'avenir des relations formelles, mutuellement bénéfiques pour les deux parties : pour l'Europe et pour le Brésil. De cette façon, nous espérons aussi approfondir les relations plus générales avec toute l'Amérique latine, telle que nous l'escomptons.

Des relations plus proches avec le Brésil conduiront aussi à des résultats concrets quant aux réponses aux défis mondiaux. Du reste, le sommet de la semaine passée avec le Président Lula da Silva a vu s'entrebâiller une fenêtre d'opportunité qu'il convient d'explorer dans le cadre des négociations de la Ronde de Doha, d'ailleurs nous ferons tout ce que nous pourrons pour aider la Commission à cet égard.

Je suis pour ma part convaincu que ces négociations constituent un élément crucial visant à réguler la mondialisation et leur aboutissement positif correspond à un souci de la présidence.

Les réunions ministérielles EUROMED, s'inscrivent, quant à elles, dans la priorité que nous avons décidé de donner à la coopération avec le Sud, dans le cadre du Processus de Barcelone et de la Nouvelle politique de voisinage, elles mettent en évidence l'importance que nous accordons à la relance d'un débat politique de fond avec nos partenaires de la rive sud de la Méditerranée. Nous partageons des inquiétudes communes et nous sommes confrontés aux défis du développement et de la cohésion sociale, qui soulignent l'interdépendance croissante entre les deux rives de la Méditerranée. Nous sommes même convaincus que nous serons en mesure de contribuer au dépassement de certains blocages dans des domaines fondamentaux comme celui de la gestion des flux migratoires ou de faire participer les diasporas au développement de leurs pays d'origine, grâce au soutien et à l'implication des pays européens et des institutions pertinentes.

Enfin, nous nous proposons de réaliser le deuxième Sommet entre l'Union européenne et l'Afrique, après avoir été les mentors du sommet précédent, en l'an 2000 au Caire. Sans ignorer quelques-unes des difficultés à dépasser, nous avons la conviction que rien ne peut justifier que pendant sept ans ce genre de rencontres n'aient pu se tenir au plus haut niveau, alors que se sont les relations entre deux continents si proches qui sont en cause, deux continents proches d'un point de vue historique et si interdépendants dans le monde actuel.

Le Portugal est particulièrement bien placé pour assumer cette responsabilité et il compte résolument sur l'appui de l'Union africaine et de tous les pays européens et africains pour que ce sommet représente une étape de relance du dialogue et de la coopération quant aux thèmes communs d'intérêt majeur. Certes, il est nécessaire de définir un nouveau partenariat stratégique entre l'UE et l'Afrique, visant les objectifs du développement durable, de la paix, de la lutte contre les maladies endémiques et de la gestion équilibrée et mutuellement avantageuse des flux migratoires.

5. Construire des consensus pour faire avancer le projet européen

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Nous avons conscience que nous assumons la présidence à un moment délicat de la conjoncture internationale et que nous avons été ambitieux lorsque nous nous sommes fixés nos propres objectifs, objectifs dont je viens d'ébaucher les grandes lignes. Nous savons aussi que les présidences, à elles seules, ne règlent pas tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés, elles peuvent cependant marquer la différence – si elles se fixent des objectifs clairs, si elles sont humbles quant à la façon de procéder et si elles ont la volonté de susciter les consensus indispensables.

Il en va de notre ferme intention.

Pour ce faire, nous comptons sur l'étroite collaboration de la Commission européenne et, en particulier, de son président, Durão Barroso, mais aussi sur la coopération permanente de votre Parlement, avec lequel nous souhaitons entretenir une relation de dialogue permanente.

Au demeurant, le succès de cette présidence sera, ainsi, le succès du projet européen. C'est au nom de cet idéal commun que nous nous proposons de mener ce programme de travail à bien, un programme pour une Europe plus forte dans un monde meilleur !

trad. Pt>Fr : PatriciaRoman-27juin07